



VILLE DE SURESNES

# Vie quotidienne

La ville de Suresnes a signé le 7 novembre 2001 la « Charte Ville-Handicap » avec les associations de la Plate-forme Inter Associative des Personnes Handicapées des Hauts-de-Seine.

Par cet engagement, elle montre sa volonté de répondre aux besoins des personnes en situation de handicap et de développer tous les outils nécessaires à cette mise en œuvre.

C'est dans cet objectif qu'a été réalisé ce guide d'information. Cet outil est destiné à assurer la diffusion des informations concernant le droit et les ressources locales.

Il s'adresse aux personnes en situation de handicap, à leur famille, amis, ... ; mais également à tous les citoyens afin que nous puissions tous vivre ensemble dans le quotidien.

Parallèlement à la réalisation de ce guide, la ville a créé une mission au sein du Pôle Famille, Vie Sociale et Handicap : la Coordination Handicap. Celle-ci a pour but d'informer le public sur ses droits, de chercher des réponses aux différentes demandes. Elle travaille également sur le civisme et la citoyenneté.

Nous espérons que ce guide vous apportera les réponses à vos questions et qu'il vous aidera dans vos démarches.

La Coordination Handicap est à votre disposition pour vous fournir tout renseignement complémentaire.

Le  
Guide du  
HANDICAP

# Les télécommunications

## Espace Arc-en-ciel

26, place

Jeanne d'Arc

75013 PARIS

☎ : 01 45 70 14 70

📠 : 01 45 70 14 89

minitel-dialogue :

01 45 70 14 72

[www.francetelecom.com](http://www.francetelecom.com)

## Conseil Général

2-16, bd Jacques

Germain Soufflot

92015 NANTERRE

cedex

☎ : 01 47 29 30 31

📠 : 01 47 29 34 34

[www.cg92.fr](http://www.cg92.fr)

## MDPH 92

2, rue Rigault

92000 NANTERRE

☎ : 01 41 91 92 50

## Conseil Général

2-16, bd Jacques

Germain Soufflot

92015 NANTERRE

cedex

☎ : 01 47 29 30 31

📠 : 01 47 29 34 34

[www.cg92.fr](http://www.cg92.fr)

France Télécom a mis en place l'*espace «arc-en-ciel»*. Cet espace a pour but l'accueil, le conseil et la vente sur les produits France Télécom adaptés pour des besoins spécifiques (malentendance, difficultés d'élocution, déficience visuelle ou handicap moteur, ...). Il édite un catalogue gratuit répertoriant les produits et les services pour personnes handicapées.

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, et une personne peut être accueillie en Langue des Signes Française sur rendez-vous.

## Remboursement des frais pour le téléphone et la télévision

Pour le téléphone, il s'agit dans l'état actuel, du remboursement par le **Conseil Général** de la taxe de branchement de la ligne téléphonique (pour les lignes raccordées par France Télécom au cours de l'année de constitution du dossier) et du remboursement de la moitié des frais d'abonnement de base.

Une personne qui perçoit l'AAH, bénéficie d'une réduction de 50 % de son abonnement sur une ligne fixe.

Concernant la télévision, le Conseil Général prend en charge les frais de raccordement au réseau de télévision par câble pour les personnes handicapées dont les revenus sont modestes.

Ces demandes sont soumises à conditions.

## Les services d'accompagnement à la vie sociale

Le Conseil Général finance via un prix de journée (en général, forfait d'un mois) des services d'accompagnement (à destination en majorité des personnes handicapées psychiques).

Pour être prise en charge, une personne doit :

- demander une notification à la **CDAPH** pour un suivi en service d'accompagnement,
- vivre seule, ou à domicile avec d'autres personnes handicapées, ou travailler en milieu ordinaire.

Ces services regroupent en général des conseillers en économie sociale et familiale, des éducateurs, des travailleurs sociaux, des animateurs, des psychologues,...

Renseignements à la MDPH 92 ou au **Conseil Général** (liste des communes disposant de services d'accompagnement pour travailleurs handicapés).

# Lieux d'accueil, de conseils et d'aide à la vie sociale

## **Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP)**

Lieu d'accueil, d'écoute et de soins, pour des personnes prises en charge par le Centre Jean Wier (Centre Médico-Psychologique pour adultes).

Diverses activités sont proposées : atelier, musique, gymnastique douce, sorties...

### **Le Square - Lieu d'accueil et d'écoute**

Structure d'accueil et d'écoute en journée destinée à l'insertion sociale des personnes isolées familialement et socialement.

Cette structure fonctionne tous les après-midi du lundi au vendredi de 13 H à 16 H.

Des discussions thématiques, ateliers d'expression, sorties, goûters ou repas ponctuels sont proposés en fonction des souhaits des accueillis.

### **Association ELLIPSE**

Aide à la vie sociale des personnes en souffrance psychique. Diverses animations sont proposées : atelier, peinture, sports, théâtre...

### **Association Les Papillons Blancs**

Propose des actions en direction des personnes handicapées mentales : accueil écoute, orientation, conseil, création de structures d'accueil, participation et gestion de ces établissements, soutien et échanges entre les familles.

### **Unité Santé Social et Profession (USSEP)**

Accompagnement social, santé et professionnel des publics en difficulté (Rmistes, handicapés,...). Sensibilisation et recherche de partenaires publics et privés.

#### CATTP Club Rivage

14, avenue du  
Général de Gaulle

92150 SURESNES

☎ : 01 41 44 38 87

#### Centre Jean Wier

5, rue Michelet

92150 SURESNES

☎ : 01 41 44 38 99

#### Le Square

16, rue Berthelot

92150 SURESNES

☎ : 01 47 72 93 52

ou 93 62

#### Association Ellipse

13, allée des Primevères

92150 SURESNES

☎ : 01 47 28 43 20

#### Association

#### Les Papillons Blancs

3, avenue Gustave

Stresemann

92150 SURESNES

☎ : 01 47 72 06 44

#### USSEP

23, rue de la République

92150 SURESNES

☎ : 01 45 06 58 40

[www.ville-suresnes.fr](http://www.ville-suresnes.fr)

### Centre de coordina- tion gérontologique

24, rue Albert Caron  
92150 SURESNES  
☎ : 01 41 38 32 75  
www.ville-suresnes.fr

### Association suresnoise d'aide et soins à domicile

56, rue des Couvaloux  
92150 SURESNES  
☎ : 01 40 99 97 99  
☎ : 01 40 99 98 61

### APF (Association des Paralysés de France)

1, bis rue du Général  
Galliéni  
92000 NANTERRE  
☎ : 01 41 91 74 00  
☎ : 01 41 91 74 01  
www.apf.asso.fr

### Coordination Handicap

7, rue du Mont Valérien  
92150 SURESNES  
☎ : 01 41 18 69 90  
www.ville-suresnes.fr

### ANECAH

Paris Siège Social  
155, rue Nationale  
75013 PARIS  
☎ : 01 45 86 58 88  
☎ : 01 45 86 50 76  
http://anecah.free.fr  
anecah@wanadoo.fr

### ECGAMVP

105, avenue  
de Saint-Maurice  
75012 PARIS  
☎ : 01 43 65 64 67  
☎ : 01 43 74 61 18  
www.chien-guide-  
paris.asso.fr  
chienguideparis@chien-  
guide-paris.asso.fr

### ECGAIF

3, rue E. Dorlet  
77170 COUBERT  
☎ : 01 64 06 73 82

## Les services de maintien à domicile

Le Service Personnes Agées de la Mairie ne peut prendre en charge actuellement, **qu'exceptionnellement et sur dérogation**, des personnes handicapées pour les services d'aide à domicile, de repas à domicile et de la téléalarme.

Le **secteur associatif** gère également des services de maintien à domicile et des auxiliaires de vie comme par exemple l'association suresnoise d'aide et de soins à domicile.

### La prise en charge des frais d'aide ménagère au titre de l'aide sociale du Département

Le Département finance, selon certains critères, les frais d'aide ménagère.

Se renseigner à la Coordination Handicap de Suresnes.

## Les aides animalières

Les chiens d'assistance et les chiens-guide ont pour mission d'aider dans les situations de la vie quotidienne les personnes handicapées en fauteuil roulant ou les personnes malvoyantes ou aveugles.

### Les chiens d'assistance pour personne en fauteuil roulant

Afin de favoriser l'autonomie des personnes atteintes d'un handicap moteur, l'ANECAH (Association Nationale d'Education de Chiens d'Assistance pour Handicapés) éduque des chiens d'assistance.

L'ANECAH remet gratuitement aux personnes handicapées des chiens éduqués pour les assister.

### Les chiens-guide pour personnes malvoyantes ou aveugles

Il existe deux écoles qui couvrent Paris et la Région Parisienne : l'ECGAMVP (Ecole de Chiens Guides pour Aveugles et Malvoyants de Paris et Région Parisienne) et l'ECGAIF (Ecole de Chiens Guides pour Aveugles d'Ile-de-France).